



Facteurs qui augmentent ou réduisent le risque d'écllosion de COVID-19 en milieu de travail

Source : Groupe des sciences émergentes de l'Agence de la santé publique du Canada. Faits saillants sur les facteurs qui augmentent ou réduisent le risque d'écllosion de COVID-19 en milieu de travail. Rapport complet disponible sur : phac.emergingsciencesecretariat-secretariatdessciencesemergentes.aspc@canada.ca

Contexte : Au fur et à mesure que les pays sortent du confinement, une question qui se pose de façon urgente est de savoir comment assurer la sécurité des personnes à leur lieu de travail. Pour éclairer cette enquête, on a résumé les études sur la COVID-19 en milieu de travail qui ont permis de déterminer 1) ce qui augmentait le risque de transmission du SRAS-CoV-2; 2) ce qui réduisait le risque de transmission. La définition du milieu de travail aux fins de cet examen couvrirait toutes les situations à l'exception des milieux de travail du secteur de la santé, qui ont été exclus.

Méthodes : Vingt bases de données et sites Web clés ont fait l'objet d'une recherche pour trouver des examens pertinents et des recherches primaires qui étaient soit des publications examinées par les pairs, soit des versions provisoires (publiés avant l'examen par les pairs). Les mots-clés de recherche comprenaient : lieu de travail, travail*, profession, collègue, fabrication, usine, employé, super-contamination et rassemblement. Les données d'études pertinentes ont été extraites dans des tableaux de données probantes et résumées. Cet examen contient des recherches publiées jusqu'au 21 août 2020.

Résultats : Au total, 58 publications sur ce qui peut accroître le risque de contracter la COVID-19 en milieu de travail ont été incluses dans cet examen. L'un des principaux facteurs de risque d'écllosion liée au travail est la profession. Cela concerne plus précisément les conducteurs et les travailleurs des transports, les travailleurs des secteurs des services et des ventes, les travailleurs des soins personnels (garderies, prématernelles, professionnels religieux, préposés aux soins personnels, dentaires et capillaires) ainsi que ceux qui travaillent dans des cabinets dentaires, des services communautaires et sociaux, dans le secteur de la construction et des métiers connexes, dans le domaine de la sécurité publique (e.g. agents correctionnels, policiers, pompiers) et dans l'industrie alimentaire. Dans tous les cas, ces occupations exigent la présence des employés sur place ou des contacts fréquents avec les clients. Il y a eu d'importantes éclussions chez les travailleurs migrants et dans les usines de conditionnement de la viande, qui sont souvent associées à une forte densité de travailleurs, à des contacts prolongés, à un manque de postes d'hygiène, de barrières physiques et de masques. Ce risque peut être amplifié par le fait que l'employeur fournit des logements et des moyens de transport en commun. Les éclussions se produisent le plus

souvent dans des environnements intérieurs ayant un RC de 18,7 (IC 95 %, 6,0–57,9) comparativement aux environnements extérieurs et, dans certains cas, les éclussions étaient liées épidémiologiquement à des caractéristiques environnementales particulières (e.g. circulation de l'air) ou à l'utilisation de zones communes (e.g. salles de bain).

Il y avait 20 publications sur les stratégies visant à réduire le risque d'infection par le SRAS-CoV-2 en milieu de travail; la plupart étaient des modèles mathématiques. Ces publications indiquaient l'utilité de réduire le nombre de personnes au travail en tout temps, de regrouper les employés par cohortes, de réduire le temps passé en milieu de travail, de limiter les contacts sociaux et d'accroître l'utilisation des masques, le recours au télétravail et l'amélioration des programmes de soutien du revenu pour aider à faire en sorte que toutes les personnes symptomatiques restent à la maison. Deux études ont fait ressortir l'importance de la recherche des contacts lorsqu'une personne en milieu de travail est infectée par la COVID-19. L'une d'elles a souligné l'importance d'une délégation de pouvoirs claire pour régler ce problème. Selon la modélisation, cela ne serait utile que si la mise en quarantaine de tous les contacts était bien respectée. Les campagnes d'information du public se sont révélées efficaces, appuyées par des lignes directrices claires en milieu de travail. Plusieurs études ont porté sur l'évaluation des employés ou sur la surveillance environnementale du SRAS-CoV-2. Ces études ont examiné la fréquence et le volume requis pour que les mesures soient efficaces. Une étude a révélé que la surveillance environnementale des lieux de réunion et des toilettes en milieu de travail pourrait mener à la détection des porteurs asymptomatiques, et une autre étude a révélé que la surveillance environnementale et la désinfection régulière entraînaient une diminution de la transmission.

Conclusion : La prévention de la transmission de la COVID-19 en milieu de travail dépend des mesures de base en santé publique, comme la distanciation physique, les bonnes pratiques d'hygiène, l'utilisation de masques et de barrières physiques, ainsi que la détection précoce des cas pour les isoler et la recherche des contacts afin de les mettre en quarantaine. La décontamination environnementale des surfaces peut être une mesure de protection. Le travail à l'intérieur semble être plus à risque que le travail à l'extérieur. Le présent mémoire doit être lu en conjonction avec le document *Evidence Brief on Public Gatherings* pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les facteurs de risque connexes, comme la durée et le type d'exposition et l'effet protecteur d'une bonne ventilation à l'intérieur. Il s'agit d'un domaine d'étude qui évolue rapidement; le présent résumé des données probantes sera mis à jour à mesure que de nouvelles données probantes seront publiées.